

## Discours

### Discours de Fleur Pellerin, ministre de la Culture et de la Communication, prononcé à l'occasion de la remise du rapport de Jean-Marie Charon « Presse et numérique, l'invention d'un nouvel écosystème », le 2 juin 2015 à Paris



Mesdames et messieurs, chers amis,

Cher Jean Marie Charon,

Je me réjouis de vous accueillir aujourd'hui chez vous, au ministère de la Culture et de la Communication. Chez vous, parce que la liberté et le pluralisme de la presse, l'indépendance des médias et la liberté des journalistes sont au cœur de mes missions à la tête de ce beau Ministère. En me mobilisant à vos côtés pour garantir la pérennité économique des titres de presse et la qualité du travail des journalistes dans le respect absolu de leur indépendance, j'ai l'honneur d'assurer une des plus belles missions de la République.

Les aides à la presse font partie de notre héritage républicain.

Aux lendemains de la Révolution, un des premiers actes fondateurs de la République a été de mettre en place des tarifs postaux privilégiés pour « *encourager la libre communication des pensées entre les citoyens* ».

A un moment où nous devons réaffirmer les valeurs fondatrices de notre pays face à la violence de ceux qui veulent les remettre en cause, les aides à la presse doivent être au cœur du projet républicain. Je rappelle que l'aide de l'Etat à la presse, c'est plus de 820 millions d'euros, dont 130 millions d'aide directe et 130 millions d'aide postale.

Le vote de l'amendement Charb à l'unanimité au Sénat et à l'Assemblée nationale est le signe du profond attachement de notre pays à la liberté de la presse, au-delà de tous les clivages et de toutes les divergences.

La possibilité qui est donnée à tous les Français qui le souhaitent de souscrire au capital des entreprises de presse, renforce ce lien fort et singulier qui unit dans notre pays les lecteurs et ceux qui les informent.

Il contribue à cet objectif qui doit nous rassembler : « garantir le droit de chaque citoyen à une information de qualité ».

#### Contact presse

Délégation à l'information et à la communication  
01 40 15 38 80  
service-presse@culture.gouv.fr

#### SEUL LE PRONONCE FAIT FOI

Toute l'actualité du ministère de la Culture et de la Communication

[culturecommunication.gouv.fr](http://culturecommunication.gouv.fr)

[facebook.com/ministere.culture.communication](https://facebook.com/ministere.culture.communication)

[twitter.com/MinistereCC](https://twitter.com/MinistereCC)

La famille de la presse a été durement éprouvée cette année. Dans sa chair. Dans ses principes, mais aussi dans son économie. Je veux ici réaffirmer mon engagement à vous aider à affronter ces temps incertains. Sans vous, sans presse libre, pluraliste, vivante, c'est notre démocratie qui est menacée !

J'ai réuni ce matin tous les éditeurs de presse pour leur présenter les priorités de ma réforme que je résumerais ainsi :

Développer le pluralisme – et donc la qualité du débat public, en étendant les aides directes aux hebdomadaires, aux mensuels, voire aux trimestriels IPG qui ne la percevaient pas jusqu'alors.

La démocratie n'est pas affaire de périodicité !

Les terribles événements de janvier nous ont montrés que certains périodiques, organes vitaux du débat démocratique, n'étaient pas éligibles aux aides directes à la presse. Je pense bien sûr à Charlie Hebdo, au Monde Diplomatique mais aussi à tous ces titres de toutes opinions, de toutes confessions qui font la richesse de notre discussion française, et dont j'ai souhaité qu'ils puissent bénéficier de l'aide au pluralisme. C'est une avancée majeure.

J'en avais pris l'engagement devant vous lors de mes vœux à la presse en janvier dernier. Ma promesse sera effective dès cette année avec la publication du décret qui fera vivre cette première étape de ma réforme avant la fin de ce mois de juin.

Au niveau des deux grandes aides indirectes que sont la TVA réduite pour les titres de presse et les aides postales, j'ai fait deux choix majeurs :

- Celui de ne pas toucher à la TVA réduite dont bénéficie l'ensemble de la presse, en cohérence avec le combat que je mène au niveau Européen pour préserver cette TVA réduite que nous avons voulue pour l'Édition et la Presse, par delà leurs supports.

- Et le choix d'agir sur l'aide postale en veillant à diriger cette aide vers les familles de presse qui relèvent de l'information et de la connaissance du citoyen, c'est-à-dire la presse d'Information Politique et Générale et la presse de la Connaissance et du Savoir qui

regroupent tous les titres de la presse technique et de la presse professionnelle ou scientifique.

Comme l'a noté le dernier rapport de la cour des comptes, l'argent public n'a pas vocation à aider – au-delà du bénéfice de la TVA réduite - la presse de loisirs et de divertissement. C'est une famille de presse extrêmement dynamique, très souvent de grande qualité et son apport à l'ensemble économique de la filière est importante. Je veux pour cela la saluer ici. Mais le lecteur qui se rend dans un kiosque pour acheter le titre qui accompagne son hobby ou son loisir préféré serait sans doute lui même surpris d'apprendre qu'une partie de ses impôts vient aider son magazine de loisirs ou de divertissement.

Il m'a donc semblé juste et pertinent que les sommes allouées à ces aides postales pour la presse de loisirs soient réorientées vers l'aide à l'émergence et l'innovation, j'y reviendrai.

Toujours au sujet des aides postales, vous le savez les accords Schwartz qui régissent ces aides arrivent à échéance en décembre 2015. Il apparaît difficile aujourd'hui de sortir de ces accords sans provoquer des à-coups dont la presse, dans sa fragilité actuelle, n'a pas besoin. J'ai donc demandé à Emmanuel Giannesini de nous faire rapidement des propositions sur la façon la plus pertinente de sortir de ces accords, notamment en étudiant le scénario d'une aide au numéro. Avec les Ministres de l'Economie et des Finances, nous avons également demandé à l'Arcep de nourrir notre réflexion pour prendre en compte aussi bien les besoins que les difficultés de la Poste et de la Presse. J'ai souhaité là aussi que nous allions vite : l'Arcep devra nous remettre son rapport à la mi-juillet, et Emmanuel Giannesini avant la fin août.

Ces aides, je ne veux pas qu'elles soient sans conditions.

Camus disait qu' « *un pays vaut souvent ce que vaut sa presse* ». C'est pour cela que j'ai des exigences très fortes pour elle.

Je serai donc particulièrement attentive à ce que les éditeurs puissent s'engager dans des dynamiques éthiques et déontologiques volontaristes : adhésion à une charte, (si possible une charte unique) pour l'ensemble des acteurs. Adhésion à un organisme collectif de vigilance en matière de déontologie qui associe les éditeurs, les journalistes et les citoyens ; création de médiateurs de presse...

Je souhaite également encourager les bonnes pratiques sociales pour que tous les acteurs de la fabrique de l'information, les photos-journalistes, les vendeurs colporteurs, les porteurs de presse, puissent vivre dignement de leur travail. Sans eux non plus, pas de presse de qualité !

Je veux évoquer enfin la vigilance qui doit être la nôtre pour que la parité et la diversité soit au cœur de vos entreprises. C'est un sujet qui me tient particulièrement à cœur, j'ai d'ailleurs souhaité organiser un colloque « Médias et Diversité » qui se tiendra ici, dans cette même salle, jeudi. Je vous y convie.

Un mot encore pour évoquer l'éducation à l'information et à la liberté d'expression. C'est un combat que nous partageons tous avec la même énergie. Sachez que j'ai demandé à mon ministère et à ses services déconcentrés de s'y engager avec plus d'ambition encore. Je vous en reparlerai en détail le 9 juin prochain lors des Rencontres de l'éducation numérique que nous organisons à la Cinémathèque.

Ces valeurs seront rappelées en préambule à toutes les conventions que la presse va signer avec l'Etat.

Troisième priorité enfin : faire en sorte que l'Etat, que mon ministère, soit un outil toujours plus efficace, pleinement utile aux éditeurs et aux journalistes qui dessinent la presse de demain.

Comme je l'ai voulu dans le domaine culturel en lançant les Assises de la jeune création, je veux être aux côtés de la presse qui entreprend malgré les difficultés et les incertitudes du moment. Du plus petit des acteurs, qu'ils soient médias de quartier ou journaux de nos villages, jusqu' aux plus grands, comme l'AFP avec qui nous signerons prochainement un contrat d'objectif et de moyens qui permettra à l'une de nos plus belles entreprises de continuer à mener la course en tête sur le marché mondial de l'information.

Je tiens à saluer Jean-Marie Charon pour la qualité du rapport qui nous réunit aujourd'hui : c'est un véritable panorama de la presse qui tente, qui expérimente, qui invente malgré les vents contraires.

Une chose m'a tout de suite frappée dans cet écosystème, c'est son foisonnement et sa fragilité, son inventivité et sa précarité économique. C'est un vivier débordant d'inventivité au potentiel formidable, je pense tout particulièrement aux nouvelles formes d'écriture et de narration mais aussi au rôle des plateformes, des réseaux et services en ligne qui se sont imposées entre les producteurs de contenu et le public. Ceux que vous appelez « les Infomédiaires » nous obligent à repenser nos modes de diffusion de l'information.

En auscultant les démarches innovantes des grands groupes, les Labs et les newsrooms, comme l'émergence des « jeunes pousses » à qui nous donnons la parole aujourd'hui, vous démontrez fort bien que la presse de demain doit associer de nouveaux acteurs : informaticiens, codeurs, graphistes, designers, spécialistes du Data... C'est de la capacité à faire travailler et réfléchir ensemble tous ces nouveaux contributeurs de la fabrique de l'information que dépendra la capacité de la presse à trouver ses nouveaux modèles.

Fort des observations et des conclusions de ce rapport, j'ai donc voulu réorienter l'aide publique en faveur de l'émergence et de l'innovation :

- avec l'ouverture de l'accès au fonds stratégique à des acteurs plus nombreux.
- avec la mise en place d'un fonds d'aide à la création de médias, une aide limitée dans le temps. Trois années me semblent la bonne durée pour accompagner les besoins d'investissements et de fonctionnement des structures émergentes. Y compris ce qui en fait la richesse principale, la production éditoriale.
- Enfin, vous parlez cher Jean-Marie Charon de l'intérêt des « incubateurs » comme lieu de confrontation et d'expérimentation entre tous les nouveaux acteurs. J'ai demandé à ce que l'on puisse réunir l'ensemble des acteurs intéressés pour répondre à cette belle question : comment l'Etat peut-il se mettre au service des entrepreneurs de la presse de façon utile et efficace ? Le Club des Innovateurs, récemment créé, peut servir de base à ce projet, pour rassembler les expertises et les soutiens croisés, publics et privés.

A travers les mesures que je vous ai présentées, je suis certaine que la presse saura poursuivre ses missions au-delà de la révolution des usages qui nous donne le sentiment parfois d'avoir perdu son Nord Magnétique.

Une presse qui « *maintient l'homme en face de tout ce qui le nie* », pour reprendre, une dernière fois, les mots de Camus qui avait fait du journalisme, une véritable mission de service public.

[www.culturecommunication.gouv.fr](http://www.culturecommunication.gouv.fr)